Assistant De Vie aux Familles

Titre Professionnel

FOREM – CCP1 et CCP2

Code RNCP : 37715 - Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion
Code NSF (Nomenclature des Spécialités de Formation – INSEE) : 330t
Codes ROME : K1304 - Services domestiques
K1303 - Assistance auprès d'enfants
K1305 - Intervention sociale et familiale
K1302 - Assistance auprès d'adultes

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
MFR & CFA de Tôtes

ADMR pour tous, toute la vie, partout
RÉGION NORMANDIE
Cofinancé par l'Union européenne

L'Assistant De Vie aux Familles (ADVF) contribue au bien-être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les activités essentielles du quotidien. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi

PREREQUIS

Le postulant doit être âgé de 18 ans au minimum.

OBJECTIFS ET COMPETENCES

- L'Assistant De Vie aux Familles relaie les familles auprès de personnes fragilisées ou dépendantes de façon régulière ou ponctuelle.
- L'Assistant De Vie aux Familles doit être capable de réaliser des tâches domestiques (préparer des repas, faire les courses, entretenir la maison…). Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne (aider à la toilette corporelle, accompagner à l'alimentation, aider aux déplacements…).
- Toutes les actions de l'ADVF visent à faciliter la vie quotidienne des personnes dont il s'occupe. Grâce à lui, les personnes restent chez elles dans de bonnes conditions. Il les accompagne dans la réalisation de leur projet et le maintien de la vie sociale. Il met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention, d'hygiène et de sécurité.

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier. Travailler avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets. Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap, l'aider à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de ses projets.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est déclinée en 2 Certificats de Compétence Professionnelle :

- CCP1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.

METHODES MOBILISEES

- Accompagnement personnalisé des stagiaires.
- Cours en salle de formation et plateau technique (pratiques).
- Interventions de professionnels.
- Travaux de groupes.
- Multimodalités.

MAJ février 25

MODALITES ET DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

➞ **441 heures de formation théorique dont 87 heures à distance** (20% du temps).
➞ **210 heures de formation pratique en entreprise** soit 6 semaines de stage.

Participation à une réunion d'information collective (dates disponibles sur notre site rubrique « nos formations »).
Positionnement individuel (tests sur les savoirs de base en français et mathématiques et entretien de motivation des candidats).
La formation commence le 16 mai 2025 et prend fin le 10 octobre 2025.

TARIFS

- **Formation organisée et financée par la Région Normandie**
- **Lieu de formation : MFR Tôtes (Marché organisé par la MFR de Saint-Valery-en-Caux).**

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.
Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de rupture anticipée de la formation ou d'abandon) sont remises au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

MODALITES D'EVALUATION

Les épreuves de l'examen se déroulent de la manière suivante :
CCP1 :

- Une mise en situation professionnelle (0h45) et un entretien technique (15 minutes).

CCP2 :

- Une mise en situation professionnelle (0h50) et un entretien technique (25 minutes).

1 OPEN BADGE en lien avec les pratiques numériques est délivré.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

L'Assistant De Vie aux Familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social après plusieurs années d'expérience ou par des formations et diplômes complémentaires.

Responsable de secteur, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Accueillant familial, Auxiliaire de vie sociale…

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - SECURISATION DES PARCOURS A BESOINS PARTICULIERS

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Caroline DEROBECQ - caroline.derobecq@mfr.asso.fr

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Armelle SIMEON
02 35 34 43 00 - 07 87 20 74 94
mfr.totes@mfr.asso.fr
armelle.simeon@mfr.asso.fr

MAJ février 25